



ASSEPT-CASAMANCE

Actions de Solidarité pour la Santé, l'Education et l'Environnement Pour Tous en Casamance
Association de loi 1901 - N°W232001066 Siège : Mairie - 23320 Saint-Vaury

Courrier : 34, rue Pierre Dufour 23000 GUERET Tel : 06 26 61 65 22 E-mail : assept.casa@yahoo.fr

COMPTE- RENDU DE ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 10 FEVRIER _ 15H00

Réunis le samedi 10 février 2018 à 15h, au 34, rue Pierre Dufour à Guéret (adresse postale de l'association), les membres de l'association ont discuté des points suivants :

1. Bilan des activités de l'année 2017 et perspectives pour 2018
2. Bilan financier 2017 et Budget prévisionnel
3. Renouvellement du bureau de l'association.

✓ **Participants à la réunion et excusés : voir feuille de présence.**

Yaya MBALLO, Secrétaire Général a tout d'abord présenté les excuses du Président Ousmane NDIAYE qui ne peut assister à l'Assemblée Générale. Par la suite, il a présenté le rapport d'activités de l'année 2017. Après discussions, les membres présents ont donné un avis favorable à l'unanimité à ce bilan d'activités. Le projet le plus conséquent en cours, la construction de la bibliothèque de Guiré Yéro Bocar, a fait l'objet d'une présentation illustrée par la découverte de la maquette réalisée par le cabinet d'architecture CROIXMARIEBOURDON Architecture.

Agnès ZEPPA, trésorière, a présenté le bilan financier de 2017. Les charges se sont élevées à **6813,62€** et les dépenses à **7351,50€** ; le solde de l'année est positif de **557,88€**. Ce rapport financier a été approuvé à l'unanimité. Agnès ZEPPA a ensuite présenté le projet de budget 2018 qui a également été approuvé à l'unanimité.

Devant le constat que de nombreux partenaires soutiennent les projets de l'Association et, notamment, celui de la bibliothèque, les membres de l'Association ont décidé de déposer une demande d'avis de rescrit pour une reconnaissance « d'intérêt général ». Ce statut permettra à ASSEPT de délivrer des reçus fiscaux aux donateurs, ouvrant droit à d'éventuelles réductions d'impôts.

Pour ce qui est du bureau, il a été proposé et accepté à l'unanimité la création d'un poste de vice-président. **Ousmane NIDIAYE, Président sortant**, a fait savoir sa volonté de se retirer de la Présidence du fait qu'il réside une grande partie de l'année au Sénégal. Après appel à candidature, **Jacky GUILLON et Ousmane NDIAYE ont été élus, à l'unanimité, respectivement, Président et Vice-Président** de l'Association.

Le bureau de l'association est ainsi composé :

1. Président Jacky GUILLON
2. Vice-Président Ousmane NDIAYE
3. Trésorière Agnès ZEPPA
4. Secrétaire Général Yaya MBALLO

Pour rappel, la **Présidence d'honneur est attribuée au maire de Saint-Vaury**, à titre honorifique.

Cette modification du bureau fera l'objet (obligatoire) d'une déclaration en préfecture (bureau des associations) pour validation dans les trois mois qui suivent l'Assemblée Générale.

Fait à Guéret, le 19 février 2018

Yaya MBALLO Secrétaire Général

Documents joints :

1. Courrier de convocation à l'AG ;
2. Feuille de présence ;
3. Rapport d'activités ;
4. Bilan financier ;
5. Fiche d'adhésion/Soutien.

ASSEPT - CASAMANCE

Association de loi 1901

W232001066

siret : 802 106 609 00018

23000 SAINT VAURY



ASSEPT-CASAMANCE

Actions de Solidarité pour la Santé, l'Éducation et l'Environnement Pour Tous en Casamance
Association de loi 1901 - N°W232001066 Siège : Mairie - 23320 Saint-Vaury

Courrier : 34, rue Pierre Dufour 23000 GUERET Tel : 06 26 61 65 22 E-mail : assept.casa@yahoo.fr

COMPTE- RENDU DE ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 10 FEVRIER _ 15H00

Réunis le samedi 10 février 2018 à 15h, au 34, rue Pierre Dufour à Guéret (adresse postale de l'association), les membres de l'association ont discuté des points suivants :

1. Bilan des activités de l'année 2017 et perspectives pour 2018
2. Bilan financier 2017 et Budget prévisionnel
3. Renouvellement du bureau de l'association.

✓ **Participants à la réunion et excusés : voir feuille de présence.**

Yaya MBALLO, Secrétaire Général a tout d'abord présenté les excuses du Président Ousmane NDIAYE qui ne peut assister à l'Assemblée Générale. Par la suite, il a présenté le rapport d'activités de l'année 2017. Après discussions, les membres présents ont donné un avis favorable à l'unanimité à ce bilan d'activités. Le projet le plus conséquent en cours, la construction de la bibliothèque de Guiré Yéro Bocar, a fait l'objet d'une présentation illustrée par la découverte de la maquette réalisée par le cabinet d'architecture CROIXMARIEBOURDON Architecture.

Agnès ZEPPA, trésorière, a présenté le bilan financier de 2017. Les charges se sont élevées à **6813,62€** et les dépenses à **7351,50€** ; le solde de l'année est positif de **557,88€**. Ce rapport financier a été approuvé à l'unanimité. Agnès ZEPPA a ensuite présenté le projet de budget 2018 qui a également été approuvé à l'unanimité.

Devant le constat que de nombreux partenaires soutiennent les projets de l'Association et, notamment, celui de la bibliothèque, les membres de l'Association ont décidé de déposer une demande d'avis de rescrit pour une reconnaissance « d'intérêt général ». Ce statut permettra à ASSEPT de délivrer des reçus fiscaux aux donateurs, ouvrant droit à d'éventuelles réductions d'impôts.

Pour ce qui est du bureau, il a été proposé et accepté à l'unanimité la création d'un poste de vice-président. Ousmane NIDIAYE, Président sortant, a fait savoir sa volonté de se retirer de la Présidence du fait qu'il réside une grande partie de l'année au Sénégal. Après appel à candidature, Jacky GUILLON et Ousmane NDIAYE ont été élus, à l'unanimité, respectivement, Président et Vice-Président de l'Association.

Le bureau de l'association est ainsi composé :

1. Président Jacky GUILLON
2. Vice-Président Ousmane NDIAYE
3. Trésorière Agnès ZEPPA
4. Secrétaire Général Yaya MBALLO

Pour rappel, la Présidence d'honneur est attribuée au maire de Saint-Vaury, à titre honorifique.

Cette modification du bureau fera l'objet (obligatoire) d'une déclaration en préfecture (bureau des associations) pour validation dans les trois mois qui suivent l'Assemblée Générale.

Fait à Guéret, le 19 février 2018

Yaya MBALLO Secrétaire Général

Documents joints :

1. Courrier de convocation à l'AG ;
2. Feuille de présence ;
3. Rapport d'activités ;
4. Bilan financier ;
5. Fiche d'adhésion/Soutien.

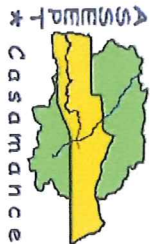
ASSEPT - CASAMANCE

Association de loi 1901

W232001066

siret : 802 106 609 00018

23000 SAINT VAURY



E-mail : assept.casa@yahoo.fr Site : <http://assept-casamance.e-monsite.com/>

Actions de Solidarité pour la Santé, l'Education et l'Environnement Pour Tous en Casamance

SIRET: 802 106 609 00018 Siège Social: Mairie - 23320 Saint Vaury

34, rue Pierre Dufour 23000 GUERET Tel : 06 26 61 65 22

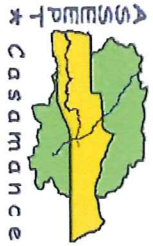
Association ASSEPT-CASAMANCE

ASSEPT - CASAMANCE
 Association de loi 1901
 W232001066
 Siret : 802 106 609 00018
 23000 SAINT VAURY

Assemblée Générale du samedi 10 février 2018

Feuille de présence

NOM	Prénom	Adresse	téléphone	E-mail	Signature
DESARIE	Muriel	6, Av. Pierre Herdes - France 23000 GUERET			
PRIGENT	Palmeira clara	S. Rue de Fouquet 33000 GUERET	0555519813	palmeira@projet.org	
Corelier	Sylvie	Rue Polve' Gueret			
DIRO	Mouhamadou				
ZERPA	Agnes				
DEIOT	Jean				
ZERPA	Antoine				
Fischer	Clara				
MORRE	Christina	21 Rue de l'Armada de Gueret	0555525325		
Sauvigny	Fabry	8 bis rue Jules Ferry	06 08 89 46 30	fabry@projet.org	
BARBONNE	Christine	14 bis Le Fauv' GUERET	0767308882	christine@projet.org	
BARBONNE	Yay	34 rue Jean Ruffo 23000			



E-mail : assept.casa@yahoo.fr Site : <http://assept-casamance.e-monsite.com/>

Association ASSEPT-CASAMANCE

Actions de Solidarité pour la Santé, l'Education et l'Environnement Pour Tous en Casamance

SIRET: 802 106 609 00018 Siège Social: Mairie - 23320 Saint Vaury

34, rue Pierre Dufour 23000 GUERET Tel : 06 26 61 65 22

ASSEPT - CASAMANCE
 Association de loi 1901
 W232001066
 Siret : 802 106 609 00018
23000 SAINT VAURY

Assemblée Générale du samedi 10 février 2018

Feuille de présence

NOM	Prénom	Adresse	téléphone	E-mail	Signature
Lamy	Nivally	ET			
Murder	Bernadette	EXCURSE			
Crillon	Jean-Marcel	EXCURSE			
HEFOT	Yveline	EXCURSE			
Mdiarys	Olémane	EXCURSE			
Godfrey	Jean-Léon	EXCURSE			
Grande	Naïve-Ouïta	EXCURSE			
Grigny	Paul	EXCURSE			
Paigout	Francois	EXCURSE			
Arpout	Javier	EXCURSE			
Arpout	Nayra	EXCURSE			

From: Asseept Casamance <asseept.casa@yahoo.fr>
Sent: Monday, January 15, 2018 10:37:17 PM
To: Asseept Casamance
Subject: Convocation AG ASSEPT 2018

Bonsoir,

Comme convenu avec la plupart d'entre vous, la date de l'assemblée générale annuelle est fixée à :

Samedi 10 février 2018 à 15h00
Adresse : 34, rue Pierre Dufour, 23000 Guéret

En attendant de vous envoyer un ordre du jour plus détaillé avec le draft du rapport d'activités, nous aurons, entre autres, à discuter des projets d'actualités suivants :

- Le projet de construction de la bibliothèque du Lycée de Guiré Yéro Bocar (en très bonne voie) ;
- Le projet d'organisation d'un loto (le 26 mai 2018).

Pour rappel, l'année 2017 a été très riche en actions : Voyage au Sénégal (avec Muriel et Christine), Fête Africaine de Saint Vaury, Accueil du Président de la Chambre de Métiers de Kolda en Creuse, Accueil de l'élève Mouhamadou Diao au Lycée de Saint-Vaury, Festival des Solidarités, les partenariats avec Century 21 Expertys (Clamart) et Agence d'Architecture CROIXMARIEBOURDON (Paris), etc.

Nous en ferons le bilan lors de la réunion et discuterons des perspectives de l'association.

Ce message tient lieu de convocation.

Merci de passer l'information à ceux qui n'ont pas de messagerie électronique (même si je vais leur envoyer la copie par voie classique).

Merci d'avance de votre précieuse implication.

Merci aussi de me confirmer votre participation pour anticiper la quantité de jus de bissap...

Bonne soirée.

Yaya MBALLO

Secrétaire Général

ASSEPT CASAMANCE
SIRET 802 106 609 00018
34, rue Pierre DUFOUR
23000 GUERET FRANCE



Association ASSEPT-CASAMANCE

Actions de Solidarité pour la Santé, l'Éducation et l'Environnement Pour Tous en Casamance

SIRET: 802 106 609 00018 Siège Social Maire 23320 Saint-Vaury

34, rue Pierre Dufour 23000 GUERET Tel : 06 26 61 65 22

E-mail : assept.casa@yahoo.fr Site : <http://assept-casamance.e-monsite.com/>

Rapport d'Activités 2017



Sommaire

A. Bilan des activités réalisées en 2017

- I. Fête Africaine de Saint-Vaury 2017
- II. Séjour du Président de la Chambre de Métiers Kolda en Creuse
- III. Projet d'accueil d'un élève, Mouhamadou DIAO, Lycée Professionnel de St-Vaury
- IV. Réunion des expatriés de Guiré Yéro Bocar en Espagne
- V. Interventions scolaires
- VI. Voyage au Sénégal en 2017
- VII. Rencontres diverses (Jacky GUILLON)
- VIII. Envoi d'un container de bagages
- IX. Soutien de l'agence immobilière Century 21 Expertys
- X. Appui intellectuel de l'agence d'architecture CROIXMARIEBOURDON Architectes
- XI. Participation au Festival des Solidarités 2017 de Guéret
- XII. Participation au Festival du Jeux Saint-Vaury
- XIII. Des dons de matériels de plusieurs natures
- XIV. D'importants soutiens financiers d'origine diverse

B. Bilan financier 2017

C. Perspectives 2018

- I. Projet de Construction de la bibliothèque
- II. Séjour Sénégal du 5 au 19mars 2018
- III. Soirée Loto (Jacky GUILLON et Yvette RONZEAU) :
- IV. Formalisation du partenariat avec la Commune de Saint-Vaury
- V. Partenariat CMA23/CMKO
- VI. Implications/Animations diverses

D. Liste des documents joints

- I. Bilan financier
- II. Compte rendu Fête Africaine 2017
- III. Compte rendu séjour Sénégal Christine/Muriel
- IV. Etc.

A. Bilan des activités réalisées en 2017

I. Fête Africaine de Saint-Vaury 2017

L'édition de 2017 s'est déroulée sur une seule journée, le samedi 1^{er} avril 2017 à Saint-Vaury.

Elle a été marquée par la présence de M. Aladji Ndiaye, Président de la Chambre de Métiers de Kolda invité à cet effet, mais aussi dans une perspective de recherche de partenariat avec ses homologues creusois.

L'animation a été assurée par le Groupe Thomso de Thomas Kanfoudy, originaire de Casamance. L'après-midi était consacrée à l'initiation de danse africaine pour enfants et adultes au gymnase, mais aussi la manifestation culturelle et récréative à la salle des fêtes, sous forme de stands divers : expositions diverses, maquillages pour enfants, jeux divers, coin bibliothèque, etc.

Le soir, la manifestation s'est poursuivie par un repas spectacle, de 19h à minuit. La salle était pleine. Lors de la soirée, le maire et les élus de Saint-Vaury ont profité de l'occasion pour remettre la médaille de la ville à M. Aladji et une enveloppe de 200€ à l'association de la part de tous les conseillers municipaux.

Le repas a été préparé par Adia Kane assisté des bénévoles de l'association. Les recettes de la journée (réservation, ventes diverses et don des conseillers municipaux) s'élèvent à 2986€ et les bénéfices à 1786€.

II. Séjour du Président de la Chambre de Métiers Kolda en Creuse

Invité par ASSEPT Casamance, M. Aladji NDIAYE, lors de ses 15 jours de séjours français (dont 7 en Creuse), a pu bénéficier de plusieurs rencontres :

Rencontres diverses et variées

1. Réception à la Commune de Saint-Vaury :

Une réception a été organisée en mairie en présence du bureau municipal, d'un des sénateurs de la Creuse et du Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Creuse. Un important d'échanges et de découverte mutuelle a permis aux élus de Saint Vaury d'avoir une idée plus précise de l'environnement de l'artisanat dans la région de Kolda.

2. Visite du Lycée Professionnel de Saint-Vaury

Sur l'initiative de l'Association, M. Ndiaye rencontré les autorités du Lycée professionnelle Louis Gaston Roussillât en présence du Maire de Saint-Vaury. En plus de Yaya MBALLO, il était accompagné du maire de Saint-Vaury et deux de ses adjoints, mais aussi de Jacky Guillon, membre (membre d'ASSEPT).

Après une brève réunion de cadrage et d'échanges divers avec le responsable de la formation (David Sassé) et de Madame le Proviseur (Laurence Chronopoulos), une visite des ateliers a été réalisée, parfois en pleine séance de travail. C'est lors de cette visite que l'idée a été approfondie d'un partenaire avec Lycée de Guiré Yéro Bocar et le projet d'accueil d'élèves très largement discuté. Ce dernier point a été concrétisé par l'accueil de Mouhamadou Diao en Seconde MELEC (Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés).

M. Ndiaye a également profité de cette opportunité, notamment de la visite des ateliers, pour demander un appui en matériel didactique pour le projet de village artisanal de Kolda. Cette doléance a été concrétisée par l'octroi d'un important lot de matériels électriques que l'Association a pu envoyer à Kolda en décembre 2017 (voir document joint).

3. Visite Lycée Professionnel de Felletin

M. Ndiaye, accompagné de Yaya et de Jacky Guillon, a également rencontré le responsable de la formation et Monsieur le Proviseur du Lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin. Là aussi, comme à Saint-Vaury, des idées de partenariat pour une perspective d'accueil d'élèves de Guiré Yéro Bocar au lycée de Felletin ont été discutées et le principe accordé par le Proviseur. Le processus engagé a été suspendu du fait d'un long empêchement du Proviseur pour des raisons de santé.

4. Visite de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Creuse

Une importante séance de travail a été organisée avec le Président et le Secrétaire Général de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Creuse, au siège de la CMA23 à Guéret. A la suite de la réunion, le Président de la CMA23, M. Paul CHAPUT, a fait visiter à son homologue sénégalais ses ateliers de Charpente à Colondannes.

Un accord de principe pour des perspectives de partenariat, notamment en matière de formation professionnel, a été convenu entre les deux Présidents. Depuis lors, plusieurs échanges entre les deux structures sont effectués et un important programme de coopération est en cours de réflexion.

III. **Projet d'accueil d'un élève, Mouhamadou DIAO, au Lycée Professionnel de Saint-Vaury**

L'idée née du séjour de du Président de la CMKO, M. Ndiaye, en Creuse, et de la rencontre avec Madame le Proviseur du Lycée de Saint-Vaury. Elle s'inscrit dans le cadre de la récompense annuelle des trois meilleurs élèves du Lycée de Guiré Yéro Bocar instaurée par ASSEPT Casamance depuis sa création. L'occasion a été saisie par l'Association pour expérimenter la faisabilité d'un projet d'une telle envergure nécessitant la mobilisation d'un important système d'acteurs.

L'idée, par la suite, a été soumise au Proviseur de Guiré Yéro Bocar, mais aussi au maire de la Commune. Après avoir défini les contours du projet (durée, critères de sélections, coût annuel, démarche administrative, etc.), le projet a été mis en œuvre et a été concrétisé par l'accueil de Mouhamadou DIAO en septembre.

Au Sénégal, la mise en œuvre du projet a mobilisé le Lycée de Guiré Yéro Bocar (formation et sélection du meilleur élève), la Commune de Guiré Yéro Bocar (accompagnement et financement), la Chambre de Métiers de Kolda (accompagnement et financement), le Conseil Départemental de Kolda (financement).

En France, les acteurs mis à contribution ne sont pas en reste : Le Lycée Saint-Vaury (accueil, formation et pension), les familles d'accueil (Franck et Patricia Prigent, Muriel Dejarige, Agnès et Yaya Mballo) pour l'aspect prise en charge et l'accompagnement, la Commune de Saint-Vaury (facilitation), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Creuse (accompagnement).

L'Association ASSEPT Casamance reste le porteur du projet. Le coût de l'action pour ASSEPT est de 391,79€. M.

En termes de résultats, en plus des résultats scolaires très satisfaisants de l'élève (malgré son arrivée avec 22 demi-jours de retard), les enseignants du Lycée et les familles d'accueil sont très satisfaits du comportement de DIAO. Aucun retour négatif n'a été signalé ni par le Lycée, ni par les familles d'accueil.

Les « difficultés » rencontrées sont relatives, pour :

1. ASSEPT, à la lourdeur administrative, à la découverte des coûts « cachés » du fait de l'expérimentation (non anticipables), des questions de santé notamment (vaccin, dentiste, ophtalmologue, analyses médicales, etc.) ; du rejet du projet par l'académie de la demande de bourse, obligeant l'association à engager certaines dépenses inattendues ;
2. Les familles d'accueil, notamment à l'adaptation mutuelle, de la nécessité de réorganisation en tout, de l'acceptation de nouvelles responsabilités, des différences de culture, entre autres ;
3. L'élève Mohamadou DIAO, aussi bien à l'adaptation au sens large (pays, familial, scolaire et pédagogique, etc.) qu'au dépaysement, l'acclimatation, la pression (la mise en avant lors du festival des solidarités de la ville de Guéret et à l'occasion des vœux du maire de Saint-Vaury)

IV. **Réunion des expatriés de Guiré Yéro Bocar en Espagne**

La réunion semestrielle des ressortissants de Guiré Yéro Bocar en Espagne a lieu à Gérone le 11 août 2017. 50 (cinquante) expatriés du village (sur 250 adhérents) ont pris part à la rencontre qui était également une occasion pour se retrouver en famille, la plupart étant arrivée depuis la veille de toute l'Espagne et de la France (pour Yaya). En Espagne, plus de la moitié de ces jeunes expatriés sont sans titre de séjour (ils ne sont sans papiers car ils ont leur passeport sénégalais), ce qui les bloque dans le pays depuis plusieurs années et pour longtemps, au gré des régularisations.

Les ressortissants nécessitent un important accompagnement en matière d'organisation, de formation, de conception et de gestion de projets. Ils ont potentiel énorme, n'ont aucun problème

avec les autorités locales (par exemple, ils sont plus de 60 à Maial, un village d'à peine 1000 habitants).

L'association dispose d'un compte bancaire (l'argent est sécurisé), mais n'a pas de documents au sens moderne du terme. Rien n'est écrit, sauf la liste mensuelle des cotisations. Les discussions, lors de la réunion, tournent davantage autour de la question de savoir qui est à jour ou non de sa cotisation, section par section.

Pour être membre de l'association (obligatoire pour tous ceux qui vivent en Espagne), il faut une cotisation annuelle de 60€/personne. Cette somme est réunie à raison de 5€/mois/personne, à l'occasion des réunions mensuelles de section regroupant tous les résidents d'un certain périmètre (Barcelone, Maial, Gérone, Madrid, Taragone, Las Palmas, entre autres).

Pour l'instant, l'argent ainsi réuni est mis à contribution pour les besoins de rapatriement d'un corps en cas de décès, pour apporter des soutiens ponctuels aux malades, mais aussi et surtout pour répondre à l'appel des autorités du village pour les besoins de la Mosquée (rénovation, entretien, etc.), le seul lien fédérateur reconnu de toutes les composantes de la population du village.

Ma participation à la réunion a été l'occasion de présenter les actions d'ASSEPT, en termes de réalisations et de perspectives, tout en souhaitant leur implication effective (faisabilité à définir).

ASSEPT a ainsi pris une adhésion annuelle (60€) pour avoir droit à la parole en vue d'une unité d'action autour des projets de Guiré Yéro Bocar. L'objectif, à terme, est de voir tous les ressortissants du village d'apporter leur contribution à chaque projet important concernant le village, que ce soit dans le cadre d'ASSEPT ou dans un autre cadre, à titre individuel ou collectif.

V. Interventions scolaires

Une intervention sur le thème de « la solidarité » et du « vivre ensemble » a eu lieu le 20 mars 2017 au collège de Dun Le Palestel. Yaya Mballo et Jean-Pierre Godefroy ont animé l'intervention. Les deux classes de 5^e (soit une cinquantaine d'élèves) ont été concernées. Les enseignants y ont pris part avec beaucoup d'intérêt. L'intervention a été programmée pour toute la journée. Les résultats ont été très satisfaisants pour l'équipe pédagogique, de l'avis de Madame DUCOURTIOUX, Principal du collège. Les élèves animateurs du bloc du collège en ont profité pour faire leur reportage et l'intégrer au bloc.

VI. Voyage au Sénégal en 2017

Il était organisé essentiellement pour accompagner les enseignantes de l'école de Saint Hilaire la Plaine, Christine DUPUY et Muriel DEJARIGE, qui souhaitaient rencontrer leur correspondant de l'école de Salamata Sara. Par la suite, le séjour à Guiré Yéro Bocar a été effectué et une rencontre avec la Chambre de Métiers de Kolda a également eu lieu.

1. Séjour à Salamata Sara de l'équipe pédagogique de Saint-Hilaire la Plaine (23)

Pour ce qui est du séjour à Salamata Sara (école), des échanges de pratiques pédagogiques intéressants ont eu lieu entre les deux équipes (Salamata/Saint Hilaire). Ils ont été couronnés par la visite inattendue d'une équipe d'inspecteurs de l'éducation dans le cadre de sa tournée périodique.

L'école de Salamata souhaite qu'ASSEPT l'accompagne dans un projet « d'école verte », le contexte s'y prêtant : terrain disponible, école clôturée, existence d'un puits moderne, etc. Un courrier a été adressé par la suite à l'association (document joint).

Le séjour à Salamata été mis à profit pour rendre visite à la case de santé du village et remettre un lot de petits matériels offerts par Annabelle NESSI THIAM, infirmière libérale établie à Libourne et mariée à un ressortissant de ce village.

Une visite de courtoisie a été également rendue aux femmes du village qui disposent d'un important périmètre maraîchage et qui demandent un accompagnement à ASSEPT pour l'allègement des travaux liés à la corvée d'eau, mais aussi et surtout pour la transformation et à la conservation des légumes, qui reste une nécessité absolue. Sur cette dernière question, ASSEPT a promis de voir ce qu'il était possible de faire.

2. Séjour à Guiré Yéro Bocar

A Guiré Yéro Bocar, nous avons profité du séjour pour remettre la récompense annuelle des trois meilleurs élèves (voir liste) du Lycée.

Le Proviseur du lycée et son équipe en ont profité pour soumettre la doléance relative à l'appui à la construction d'un local bibliothèque, projet dont la faisabilité est en cours d'étude et de réflexion avancée.

Un tel projet permettrait non seulement de mieux valoriser les documents qu'ASSEPT a transmis, mais aussi de libérer la salle de classe actuellement dédiée à cet effet et qui se trouve déjà étroite.

Au poste de santé de Guiré Yéro Bocar, nous en avons également profité du séjour pour remettre une bonne partie du matériel médical offert par le Dr Thal (matériel gynécologique essentiellement).

Un rapport sur les évacuations effectuées par l'ambulance nous également été remis. Au terme d'une année, le véhicule donné par ASSEPT n'a fait l'objet d'aucun problème malgré son âge (plus de 20), preuve d'une excellente et consciencieuse prise en charge de l'outil. Tout le village en fait un très bon usage. La commune a apporté sa contribution en recrutant au chauffeur dédié uniquement à l'ambulance et mis à disposition du poste de santé.

Et comme à chaque séjour dans ce village, une visite a été rendue au groupement des femmes dans leur périmètre maraicher qui réitérent leur doléance pour un accompagnement en matière d'utilisation rationnelle de l'eau et de techniques maraichères, mais aussi, comme à Salamata Sara, pour une meilleure conservation des légumes.

3. Séjour à Kolda -CMKO

A Kolda, une séance de travail a été réalisée avec le Président Chambre de Métiers de Kolda dont la structure souhaite pouvoir établir un partenariat avec son homologue de la Creuse. Une invitation à participer à la fête africaine de Saint-Vaury lui a été remise à cette occasion.

VII. Rencontres diverses (Jacky GUILLON)

Pour promouvoir les activités de l'Association et élargir le champ des soutiens potentiel (notamment pour la recherche d'idées), Jacky GUILLON a eu à rencontrer des personnes ressources et des structures à qui et auxquelles il a présenté ASSEPT Casamance et ses actions.

Il s'agit de Lucien CASSAT (Commune de Fursac), Docteur TRABUT (Commune de Guéret), la Fondation du Lions Club (mène des actions au Sénégal, notamment à Ziguinchor en Casamance), la Fondation KRIS (Opticiens).

VIII. Envoie d'un container bagages

En décembre, il a été procédé au chargement des bagages (20m3) envoyés au Sénégal par le biais du voyageur GALSEN FRET. Les bagages sont constitués, pour l'essentiel, de :

1. Matériel médical (contenu d'un cabinet de gynécologie offert par le Dr Thal pour l'essentiel) ;
2. Livres et manuels scolaires (environ 6000) ;
3. Quatre ordinateurs, quatre écrans, une imprimante ;
4. Papeterie ;
5. Matériel électrique du Lycée de Saint-Vaury (voir liste jointe) ;
6. Lunettes (1200 paires).

Les destinataires des bagages sont :

1. Le lycée de Guiré Yéro Bocar (manuels scolaires) ;
2. Le poste de santé de Guiré Yéro Bocar (matériel médicament) ;
3. La commune de Guiré Yéro Bocar (ordinateurs et écrans, mais aussi papeterie) ;
4. La chambre de Métiers de Kolda (matériel électrique et didactique offert par le Lycée de Saint-Vaury).

Le coût du transport, de Guéret à Dakar (dont dédouanement et livraison à Dakar) s'élève à 3000€. Le maire de Guiré Yéro Bocar et le Président de la Chambre de Métiers de Kolda se chargent de récupérer les bagages à Dakar et de les acheminer à Guiré Yéro Bocar, la destination finale.

IX. Soutien de l'agence immobilière Century 21 Expertys à ASSEPT

Une Convention de partenariat a été signée avec l'agence immobilière Century 21 Expertys établie à Clamart (92). L'agence, dont le fondateur, Frédéric GARRIGOUX, a toujours apporté son précieux soutien, a décidé de formaliser son action pour un meilleur accompagnement, plus formel.

Pour chaque vente, l'agence verse ainsi 100€ à ASSEPT Casamance. Pour 2017, 2200€ ont été ainsi versés dans le compte de l'association. Cette contribution entre notamment dans le cadre du projet de construction de la bibliothèque de Guiré Yéro Bocar.

X. Appui intellectuel de l'agence d'architecture CROIXMARIEBOURDON Architectes à ASSEPT

Dans le même ordre d'idée que Century 21 Expertys, les 17 architectes du Cabinet CROIXMARIEBOURDON Architecture ont décidé d'accompagner ASSEPT Casamance dans le cadre du projet de bibliothèque.

Une équipe de quatre architectes est ainsi mobilisée pour la conception du projet dont le résultat « Projet » est joint au présent document. La maquette a été présentée à l'assemblée générale.

Le projet a été également soumis aux destinataires, à savoir les autorités du Lycée de Guiré Yéro Bocar qui ont été mis à contribution à distance par les architectes pour sa réalisation. Il fera l'objet d'une séance de travail au Sénégal lors du séjour de Yaya en mars 2018 prévu essentiellement à cet effet.

XI. Participation au Festival des Solidarités 2017 de Guéret

ASSEPT a été invitée à prendre part aux activités de la semaine de la solidarité internationale. Pour Guéret, c'était les 15 et 18 septembre 2017, à la Grande salle de la mairie de Guéret.

ASSEPT, par le biais de Christine NORRE, Muriel DEJARIGE et Yaya MBALLO, a été fortement impliquée aussi bien dans la préparation que dans la mise en œuvre de l'action. Le stand d'ASSEPT, partagé avec le Lycée de Saint Vaury, a été largement visité. L'accueil de Mouhamadou DIAO au Lycée de Saint Vaury était le principal objectif, en termes de communication, d'ASSEPT. Un tableau du système d'acteurs a été conçu à cet effet par Muriel DEJARIGE.

Les autres actions de l'Association n'ont pas cependant été en reste et ont été mises en valeur par les outils d'expositions mis à jour à cet effet.

Des produits (confitures de « bissap », de « bouye » et de « kinkéliba ») de Casamance, transformés en confiture/gelé et conditionnés par Muriel et Christine, ont connu un franc succès ; d'importantes recettes, compte tenu du contexte, ont été enregistrées. Côté récréation, le jeu d'AWALE a également intéressé les visiteurs.

En dehors de la préparation qui n'a pas été très adaptée à ce que l'on pouvait attendre, en termes d'animation, la manifestation a été un réel succès.

XII. Participation au Festival du Jeux Saint-Vaury

Comme chaque année, ASSEPT a participé activement à la préparation et l'organisation du Festival du Jeux qui a eu lieu les 1^e et 2 juillet 2017. Les jeux d'AWALE ont été mis à dispositions du public.

XIII. Des dons de matériels de plusieurs natures

Pour ce qui est de matériels, plusieurs structures (pour ne pas citer les particuliers) ont soutenu l'Association, nécessitant parfois des déplacements à Paris pour récupérer les bagages offerts. Il s'agit de :

1. Fondation Calouste Gulbenkian (Paris) pour la promotion de la Langue et de la civilisation portugaise : 200 ouvrages de portugais ;
2. Dr Thal, Gynécologue à Saint-Cyr l'Ecole, à la retraite et qui donne à ASSEPT tout le contenu matériel de son cabinet ;
3. Collège de Dun le Palestel : plus de 600 manuels scolaires ;
4. Collège de Saint-Vaury : un important lot de manuels scolaires ;
5. Lycée de Saint Vaury : matériel électrique (voir liste) ;
6. Opticiens de Guéret (Kris, Optical Center, notamment) : plus 500 paires de lunettes.

XIV. D'importants soutiens financiers d'origine diverse

En plus de l'Agence immobilière Century21 Expertys de Clamart qui a soutenu ASSEPT en pour 2200€ en 2017, la Fondation Dalkia (1500€) et les Conseillers municipaux de Saint-Vaury (200€) ont apporté leur précieux soutien à l'association.

Ces importantes contributions financières ont permis à l'association de financer plus facilement l'envoi des bagages en décembre au Sénégal (et de libérer certains stockages prêtés), dont les frais s'élèvent, pour rappel, à 3000€.

B. Bilan financier 2017

I. Bilan financier 2017 (voir document joint)

Pour l'année 2017, les dépenses se sont élevées à 6813,62€. La principale cause de dépense est liée coût de l'envoi des bagages au Sénégal, pour 3000€.

Les recettes d'origine diverses, s'élèvent 7371,50€. Elles proviennent essentiellement du soutien de Century 21 Expertys (2200€), de la Fondation Dalkia (1500€), mais également des recettes de la fête africaine et des adhésions.

Le solde annuel spécifique à l'année est ainsi de 557,88€.

II. Prévisionnel 2018 (voir document joint)

Le budget prévisionnel de 2018 est de 2560€ pour les dépenses et de 5500€ pour les recettes.

C. Perspectives 2018

Pour 2018, en plus de la poursuite de ses importants engagements (en termes de suivi) dont le projet de la bibliothèque de Guiré Yéro Bocar (projet phare de l'association) nécessitant un séjour au Sénégal en mars, il sera question de l'organisation d'une soirée loto pour améliorer les finances, de participation au Festival du Jeu de Saint-Vaury et au festival des solidarités de Guéret (sous réserve d'être invitée), mais aussi et surtout de l'accompagnement de la mise en place du projet de partenariat entre la Chambre de Métiers de Kolda et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Creuse.

I. Projet de Construction de la bibliothèque

Il s'agit d'un projet avec un important système d'acteurs constitué de :

1. CROIXMARIEBOURDON Architectes (Paris) pour la conception du projet ;
2. Century 21 Expertys pour aspect financier;
3. Le Lycée de Saint Vaury pour la partie « électrification » qui serait gérée par les élèves dont Mouhamadou DIAO (examen final) ;
4. Parents d'élèves de Guiré Yéro Bocar : apport de matériaux locaux non industriels (brique de terre, sable, graviers, eau, bambou), main d'œuvre, prise en charges diverses des hôtes potentiels ;
5. La Chambre de Métiers de Kolda pour l'appui institutionnel et l'accompagnement, le cas échéant, lors de la construction ;
6. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Creuse pour l'appui institutionnel et l'accompagnement, le cas échéant, lors de la construction ;
7. La commune de Saint-Vaury pour la facilitation et l'accompagnement général.

Chacun de ses acteurs apporte, à sa façon, sa précieuse contribution à la réalisation du projet, aux côtés du porteur principal qu'est ASSEPT Casamance.

II. Séjour Sénégal du 5 au 19mars 2018

L'état d'avancement du projet de construction de la bibliothèque (phase projet) et l'envoi récent de bagages à Guiré Yéro Bocar nécessitent un déplacement sur le terrain pour le suivi et la préparation de chacun des points ; mais aussi de rencontrer la Chambre de Métiers de Kolda et retourner à Salamata Sara pour discuter de leur « projet d'école verte ».

1. Pour les bagages envoyés, il s'agit de suivre la bonne réception des colis (Lycée, Poste de Santé, Mairie et Chambre de Métiers)
2. Pour le cas de la bibliothèque, il s'agira de :
 - o Validation locale définitive du projet ;

- o Organisation des travaux ;
 - Autorisations diverses (inspection académie, parents d'élèves, commune, etc.)
- 2. Pour ce qui est de la Chambre de Métiers de Kolda, il s'agira essentiellement de travailler sur le Projet partenariat avec la CMA23
- 3. Concernant le Projet « Ecole Verte » de Salamata, l'idée date de notre séjour dans ce village en février 2017. Un courrier de demande d'accompagnement en février 2018 (un an après) a été adressé à ASSEPT. Il s'agira de Voir ce qu'il est possible d'envisager (quel projet en termes de contenu, avec qui, à quel terme, avec quels moyens, comment ?) lors du séjour.

III. Soirée Loto (Jacky GUILLON et Yvette RONZEAU)

Dans le but de faire des recettes, du fait notamment de l'importance du projet de la bibliothèque, il a été proposé et décidé d'organiser une soirée Loto le samedi 26 mai 2018 à la salle des fêtes de Saint-Vaury (mise à disposition gratuitement par la commune).

Sous la coordination de Jacky GUILLON, l'organisation sera à la charge de Madame Yvette RONZEAU, spécialiste en la matière, à titre bénévole.

IV. Formalisation du partenariat avec la Commune de Saint-Vaury

Compte tenu de l'importance des relations entre la Commune de Saint-Vaury et ASSEPT, mais aussi avec les communes de Guiré Yéro Bocar et de Médina El Hadji, il a été convenu de part et d'autre de formaliser le partenariat par le biais de conventions-cadres. Il sera ainsi établi :

1. Une convention-cadre entre ASSEPT et la Commune de Saint-Vaury pour offrir un cadre formel au partenariat et à l'accompagnement que la ville apporte à l'association ;
2. Une convention-cadre tripartite Saint-Vaury/Guiré Yéro Bocar/Médina El Hadji permettant de s'inscrire dans une logique de coopération décentralisée et dans une perspective, à terme, de jumelage.

V. Partenariat Chambre de Métiers de la Creuse/Chambre de Métiers de Kolda (MA23/CMKO)

Il s'agira de collaborer avec les deux chambres consulaires dans leur réflexion en vue de mettre en place un cadre de coopération.

VI. Implications/Animations diverses

1. Participation au Festival du Jeux de la Commune de Saint-Vaury : 1^{er} Week end de juillet 2018 ;
2. Participation (en cas de sollicitation) au Festival des Solidarités 2018 de la ville de Guéret ;
3. Animation d'un Atelier cuisine à la salle des fêtes de Saint-Vaury, à la demande de la commune, pour des enfants (repas de midi, 20 enfants) samedi 29 septembre 2018.

D. Liste des documents joints

- I. Bilan financier
- II. Compte rendu Fête Africaine 2017
- III. Compte rendu séjour Sénégal Christine/Muriel
- IV. Liste lauréats 2017 Lycée de Guiré Yéro Bocar
- V. CR réunion avec CMA23
- VI. Bilan 12 mois de services de l'ambulance
- VII. Articles de Presse
- VIII. Projet de bibliothèque de Guiré Yéro Bocar

Guéret, le 19 février 2018



Yaya MBALLO, Secrétaire Général ASSEPT Casamance

BILAN FINANCIER ASSEPT		REALISE 2017	
Solde compte au 31.12.2016		46,95	
Libellé	Montant en euros	Libellé	Montant en euros
60 - Achats	1 471,36	74 - Subventions d'exploitation	
Fournitures non stockables (eau, énergie)			
Fournitures d'activité (artisanat + cadeaux loto)	223,88	75 - Autres produits de gestion courante	
Fournitures administratives	141,47	Adhésions	485,00
Fournitures alimentaires (repas fête)	777,15	Autres (vente fête)	2 986,50
récompense élèves	328,86	Subvention Dalkia	1 500,00
61 - Services Extérieurs	675,89	Mécénat Century 21	2 200,00
Locations mobilières et immobilières	445,91	Vaury	200,00
Assurances	229,98		
62 - Autres services extérieurs	4 487,37		
Honoraires d'intermédiaire	3 150,00		
Publicité, publications	415,04		
Déplacements, missions et réceptions	389,94		
Frais postaux et de télécommunication	15,00		
Services bancaires	30,60		
Divers (adhésions + frais élève)	486,79		
68. Dotation aux provisions	179,00		
remboursement yaya	179,00		
TOTAL DES CHARGES	6 813,62	TOTAL DES PRODUITS	7 371,50

Solde annuel 557,88

Solde cumulé au 31.12.17 604,83

Dont solde sur le compte 446,73

Dont solde en espèces 158,10

Détail dépenses fête	
artisanat	89,9
encadrement	50
cuisinière	150
alimentaire	777,15
fournitures	48,95
impressions	286,68
	1402,68

Détail dépenses par projet	
Récompense élèves	70
Accueil élève	391,79
Envoi bagages	3000
Fête africaine	1402,68
Adhésion	95
Doc, com, copie	143,36
Assurance	229,98
Banque	30,6
Fournitures	92,52
matériel médical et médical	258,86
Mission sénégal	579,55
Récupération matériel	112,3
Réunion ressortissant	144
remboursement yaya	179
Loto	83,98
Total	6813,62

**BUDGET ASSEPT
PREVISIONNEL 2018**

Libellé	Montant en euros	Libellé	Montant en euros
60 - Achats	600,00	74 - Subventions d'exploitation	
Fournitures non stockables (eau, énergie)			
Fournitures d'activité	50,00	75 - Autres produits de gestion courante	
Fournitures administratives	50,00	Cotisations	500,00
Fournitures alimentaires	200,00	Autres (loto)	3 000,00
récompense élèves	300,00	Mécenat Century	2 000,00
61 - Services Extérieurs	280,00		
Locations mobilières et immobilières	50,00		
Assurances	230,00		
62 - Autres services extérieurs	1 680,00		
Honoraires d'intermédiaire	1 000,00		
Publicité, publications	200,00		
Déplacements, missions et réceptions	400,00		
Frais postaux et de télécommunication	50,00		
Services bancaires	30,00		
Divers			
68. Dotation aux provisions pour les 4 premiers mois 2011	0,00		
TOTAL DES CHARGES	2 560,00	TOTAL DES PRODUITS	5 500,00



Association ASSEPT-CASAMANCE

Actions de Solidarité pour la Santé, l'Education et l'Environnement Pour Tous en Casamance
SIRET : 802 106 609 00018 Siège Social : Mairie - Place de l'Eglise - 23320 Saint-Vaury

Gestion : 34, rue Pierre Dufour 23000 GUERET Tel : 06 26 61 65 22
E-mail : assept.casa@yahoo.fr Site : <http://assept-casamance.e-monsite.com/>

FETE AFRICAINE DE SAINT-VAURY 2017

FETE AFRICAINE DE SAINT VAURY SAMEDI 1ER AVRIL 2017

ARTISANAT, AGE, TRESSAS, JEUX, CONTES, S SURPRISES, LE DES FETES

SALLE DES FETES 20 EUROS POUR LES ADULTES / 10 EUROS POUR LES - DE 12 ANS RESERVATION AVANT LE 27 MARS

ASSEPT CASAMANCE & LA COMMUNE DE SAINT VAURY RESERVATIONS 0628041729 ou assept.casa@yahoo.fr RECETTES AU PROFIT DE VILLAGES DU SENEGAL - COLLECTE DE LUNETTES

14H-16H30 ADI 16H-17H ENFANT GYMNASSE

SAINT-VAURY ■ Samedi prochain, ambiance africaine à la salle des fêtes
Une fête africaine solidaire

Saint-Vaury accueillera le 1^{er} avril, de 14 heures, l'ambiance africaine de la fête africaine solidaire. Animée et riche de programmes, elle sera un bon moment.

Wendie Loubou
wendie.loubou@casamance.com

Ambiance village africain à la salle des fêtes de Saint-Vaury, samedi prochain, pour la 1^{re} fois organisée par l'Association ASSEPT-Casamance (1), en partenariat avec la commune de Saint-Vaury. L'objectif est d'accompagner les villages du Sénégal.

De 14 heures, de nombreuses animations participatives de sensibilisation aux cultures d'Afrique. Le village Tlinga de Durtat fera un stand culture, du mapallage et des créations seront proposés aux enfants, des jeux traditionnels comme l'owé ou le dancé seront à découvrir.

L'artisanat sénégalais sera bien entendu présent, avec notamment le bijoutier Aladi Diaye, par ailleurs président de la chambre des artisans et de l'artisanat de Kolda, qui profitera de ce voyage pour faire des partenariats en

terme de formation professionnelle et d'artisanat.

L'après-midi sera punctué de contes africains au le tirage de la bibliothèque africaine, et une exposition retraçant en photos les activités de l'association. Des spécialités africaines comme le Biérop ou d'autres seront servies à la buvette.

Enfin à côté, au gymnase, des formations de danses africaines seront proposées pour les adultes et les enfants, par le groupe de danse de la commune. C'est en dernier lieu assurera le spectacle animé après le repas de midi où sera servi un Yaou au poulet à la sénégalaise.

Une collecte de livres sera bien sûr proposée. Les recettes de la journée seront destinées à acheter ou commander de matériel scolaire et médical pour le lycée et le poste de santé de Cibo Yem Boor au Sénégal. L'association fera également pour l'activité des femmes en marabout, et acheter matériel scolaire pour les enfants à côté pour les parents.

Et d'autres de solliciter pour la santé, l'éducation, et l'environnement pour tous en Casamance.

Observation: Pour l'activité de danse dans la soirée - de 18h30 à 19h30 pour la réservation de 10 euros et de 12 euros de 18h30 à 19h30.

COMPTE RENDU

1. La fête
2. Le séjour du Président de la Chambre de Métiers de Kolda en Creuse
3. Bilan et perspectives

Guéret, le 18 avril 2017
Yaya MBALLO
Secrétaire Général ASSEPT

Dans le cadre de ses activités et pour la troisième fois, ASSEEEPT Casamance, en partenariat avec la Commune de Saint-Vaury, a organisé la « Fête Africaine » le samedi 1er avril, au sein de la salle polyvalente de la ville et du gymnase communal. La fête a été marquée par la présence de M. Aladji NIDAYE, Président de la Chambre de Métiers de Kolda, invité de l'association.

La fête était ainsi au centre d'un programme de rencontres entre des partenaires sénégalais (la Chambre Régionale des Métiers de Kolda) et des institutions creusoises, sous l'égide de la Commune de Saint-Vaury et de l'association ASSEEEPT.

Les événements ont mobilisé ainsi une bonne petite semaine à l'association, du jeudi 30 avril au mercredi 5 mai, correspondant à l'arrivée et au départ de M. Aladji NIDAYE.

I. La journée festive du 1^{er} avril 2017

1. Initiation à la danse africaine

Toute l'après-midi fut consacrée à l'initiation à la danse africaine, au gymnase de Saint-Vaury. Deux groupes (adultes, puis enfants) ont bénéficié de la belle pédagogie du Groupe Thomso pour occuper les initiés lors d'une séance d'une heure et demi chacune. Il n'y'a pas eu la foule attendue (une dizaine par groupe), mais les initiés ont été très satisfaits de la séance, même s'ils en sont partis complètement « crevés », et la qualité et le niveau de la prestation étaient au rendez-vous.



2. Exposition et récréation à la salle des fêtes

Toujours dans l'après-midi, à la salle des fêtes de Saint-Vaury, des stands d'artisanats africains, ou de « tresses africaines », ou de maquillages enfants, ou de jeux africains ont permis aux visiteurs de « se sentir en Afrique ».





Une collecte de lunettes a été organisée : 87 paires ont été déposées par des donateurs dans l'urne prévue à cet effet. Ces lunettes feront partie d'un prochain envoi de matériel au poste de santé de Guiré Yéro Bocar.

3. Apéro d'honneur en mairie

A 18h, un apéro a été offert par le maire de Saint-Vaury, accompagné des membres du conseil municipal, en l'honneur notamment du Président de la Chambre de Métiers de Kolda (Aladji NDIAYE), venu pour la circonstance.



Ce moment de convivialité a permis de faire connaissance avec le Président et le Directeur de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Creuse (MM Paul CHAPUT et Erick PASCAL).

La séance a été mise à profit pour amorcer la discussion sur le potentiel de partenariat à mettre en place entre les deux chambres consulaires, en collaboration avec ASSEPT et la Commune de Saint-Vaury. Les deux Présidents ont présenté chacun brièvement son institution en termes d'activités, de démarches et de projets.



Des pistes communes de collaboration ont été pré-identifiées pour être approfondies lors des réunions programmées à cet effet durant le séjour de M. Ndiaye en Creuse.

4. Soirée repas/spectacle à la salle des fêtes

En soirée, toujours dans la salle des fêtes, un repas/concert africain avec le groupe Thomso (originaire de Casamance, Sénégal mais installé au Puy en Velay) a parachevé la fête, aux rythmes envoûtants des djembés

L'ambiance, sous la présidence du maire de Saint-Vaury, M. Philippe BAYOL, avait commencé par la remise de la Médaille de la ville à l'invité d'honneur, M. Aladji NDIAYE, suivie de la remise à ASSEPT d'un chèque de 200€ des conseillers municipaux de Saint-Vaury, fruits de la quête organisée par ces derniers pour participer à l'envoi de matériel au Sénégal.



La salle était pleine, avec plus de 150 spectateurs ayant répondu à l'appel, pour le spectacle certes, mais aussi pour d'abord déguster un excellent repas sénégalais, le Yassa Poulet, préparé par Adia Kane assistée des membres de l'association.



Cette fête, pour rappel, a été l'occasion pour l'association de recevoir un invité d'honneur en la personne de M. Aladji NDIAYE, Président de la Chambre Régionale de Métiers de Kolda (Casamance, Sénégal).

Bijoutier de profession, son stand aménagé pour l'occasion dans l'après-midi a été très largement fréquenté pour l'appréciation de son œuvre (des bijoux en argent notamment). Ses jolis bijoux sont partis comme des petits pains.

II. M. Ndiaye en Creuse : de belles perspectives de partenariats

✓ Des rencontres riches et prometteuses

Lors de son séjour en Creuse (du 30 mars au 5 avril), M. Ndiaye a rencontré son homologue creusois M. Paul CHAPUT (accompagné de son Directeur M. Erick PASCAL).



Il a également été reçu au Lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin et au Lycée Professionnel de Saint-Vaury par les Proviseurs respectifs de ces établissements accompagnés de leurs responsables de formation.



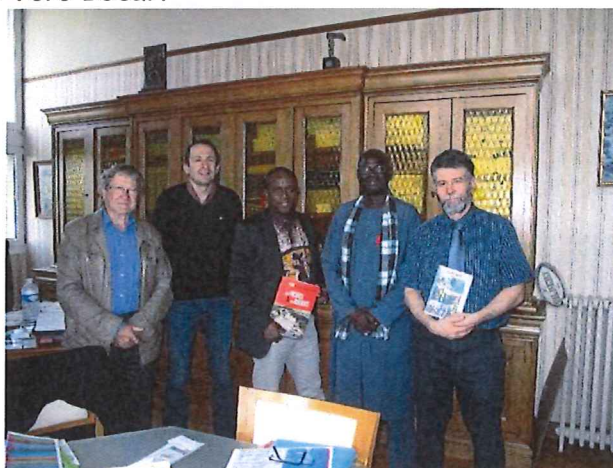
De son côté, M. NDIAYE était accompagné de M. Philippe BAYOL, maire de Saint-Vaury, de Yaya MBALLO et de Jacky GUILLON, membres de ASSEPT CASAMANCE.

Côté découverte, M. Ndiaye a profité de son court séjour pour visiter « l'exposition d'artisanat d'art » des artisans creusois à la Sénatorerie de Guéret, accompagné de Jacky Guillon. Ils en ont profité pour échanger avec des artisans très intéressés par des perspectives de partenariat.

Il a également pu se rendre à Colondannes pour visiter les ateliers de charpentés de M. Chaput, Président de la CMA 23.



De belles perspectives de partenariat entre ASSEPT/Saint-Vaury, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Creuse, les Lycées Professionnels de Saint-Vaury et de Felletin, la Chambre de Métiers de Kolda, le Lycée de Guiré Yéro Bocar et la Commune de Guiré Yéro Bocar.



Lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin

III. Bilan et perspectives

Le bilan de la "Fête africaine" est très positif, avec de belles perspectives :

1. envoi de matériels scolaires et médical dans l'année ;
2. projet d'accueil d'élèves du Lycée de Guiré Yéro Bocar aux Lycées Professionnels de Felletin et de Saint-Vaury (dès la rentrée prochaine) ;
3. projet d'envoi de formateurs d'artisans au Sénégal en partenariat avec les chambres consulaires de la Creuse et de Kolda, etc. ;
4. engagement pour la construction de la bibliothèque de Guiré Yéro Bocar en partenariat avec le Lycée de Felletin, en plus du partenaire financier principal, Century 21 Expertys de Clamart ;
5. etc.

Sur le plan financier, les **bénéfices de la fête** de Saint-Vaury (repas/spectacle, ventes diverses) s'élèvent à un peu plus de **1800€**. Un compte rendu détaillé sera établi à cet effet. C'est moins élevé que la fête de 2015 (2300€ de bénéfice). Le bar (côté alcool), n'a pas fait de recettes pour cette année, ce qui fait la différence de bénéfices. Car du côté repas/spectacles, nous avons enregistré le même nombre de réservations.

Un grand merci à tous les membres de l'association, notamment aux bénévoles qui ont permis de réaliser une organisation sans faute. Merci spécial à Saint-Vaury.

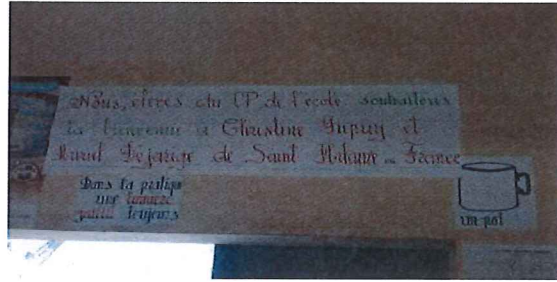
Séjour au Sénégal : Impressions à chaud !

Pour le séjour, tout s'est merveilleusement bien passé.



L'accueil à l'école de Salamata a été extraordinaire !

Jamais je n'ai connu autant d'émotions.



Je reste très motivée pour mener d'autres actions au niveau de l'école, il y a tant de choses à faire mais c'est tellement bien quand j'ai en face de moi des gens d'une gentillesse et d'une bonté sans faille.



Quant au reste du séjour, j'ai été accueillie avec autant de générosité dans toute les familles.

J'ai beaucoup appris sur leur façon de vivre et maintenant je relativise sur notre vie en France.

La cuisine est excellente et je casse les clichés car je ne suis pas morte de faim.



Je pense que beaucoup de personnes devraient se pencher un peu plus sur l'Afrique en faisant davantage de recherches personnelles et ne pas se fier aux idées toutes faites que nos chers médias veulent bien nous transmettre.

Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui m'ont accueillie et un merci tout particulier à Yaya, qui sans lui le voyage n'aurait pu se faire.
J'espère que je pourrai retenter l'aventure pour offrir mes services.

CONCLUSION : Pour plus de certitude sur les états de fait, mesdames, messieurs, PARTEZ.....

LA RENCONTRE AVEC NOS CORRESPONDANTS A SALAMATA-SARA

(Séjour du 22 au 23 février 2017)

Voilà quels furent mes premiers mots pour évoquer notre arrivée :

« Première journée à l'école. L'accueil le plus touchant encore jamais vécu :



danse, chants, discours, repas succulent,



une nuée de petits drapeaux français,



des dizaines de sourires et des regards un peu interrogateurs. Monsieur Carotte était aussi attendu que nous.

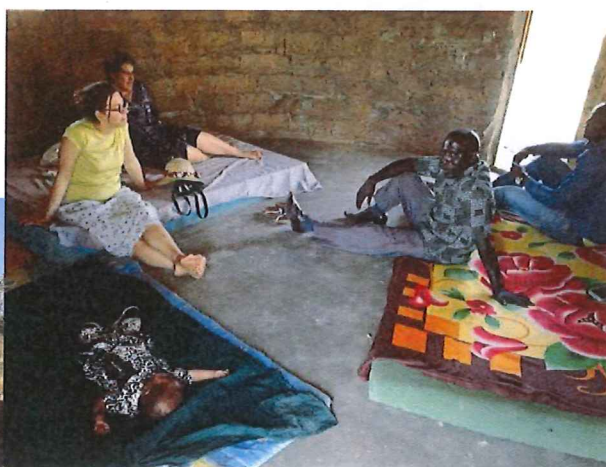


Nous faisons découverte sur découverte. L'Afrique, terre de générosité et de savoir-vivre. De belles leçons de vie. C'est parti pour quelques journées de classe et d'échange avec l'équipe enseignante. »

Au fond je crois que cela résume parfaitement ce que j'ai ressenti durant tout mon séjour.

2 jours plus tard :

« La case de repos des professeurs, la classe de CP avec laquelle je correspond, et la cantine extérieure des profs, que des images incroyables. Peu de mots pour décrire notre enchantement. J'ai appris quelques mots de Pulaar. Une langue aux sonorités beaucoup plus chantantes que la nôtre. Mon accent monocorde et mes trébuchages verbaux les font beaucoup rire. »



Les enseignants sont très présents, on parle de notre métier.

Chacun s'étonne des vies de l'autre. Enseigner au milieu de la brousse ou dans une petite classe unique de la Creuse, deux mondes différents et pourtant...

Nous partageons le même projet : la mise en place d'un grand jardin potager au milieu de l'école (support pédagogique riche et motivant).



Et lorsque l'on évoque notre carrière, notre formation, nos programmations et les difficultés rencontrées avec certains de nos élèves, nous parlons la même langue.

Le temps ici s'est arrêté, une vie tellement éloignée des problématiques de notre monde occidental. Une école aux portes et aux fenêtres toujours ouvertes, quel délice.

Des enfants par dizaines mais une classe attentive et respectueuse, je suis très impressionnée... Les difficultés sont là (peu de moyens matériels, pas d'électricité et surtout pas d'ordinateur et photocopieuse!) mais les sourires et les rires sont partout.

Ici les gens sont heureux et ça fait du bien.

Nous nous quittons un peu frustrés. Mais nous nous retrouverons, c'est sûr !

Nous repartons les besaces pleines de cadeaux. En attendant, on s'est échangé quelques graines et on attend de voir si elles arriveront à voir le jour dans nos jardins respectifs.

« La vie est un long champ à cultiver. Voyager, c'est y semer la diversité de la Terre. »

Mille mercis à Yaya Mballo pour cette généreuse initiative, au Directeur de l'école ainsi qu'à toute l'équipe pédagogique pour cet accueil ouvert et attentionné.

Christine DUPUY, Directrice de l'école primaire de Saint Hilaire la Plaine

Liste des élèves à primer
Année scolaire 2015/2017

- 4^e prix : Filydie' Sabo 14,06/20 → 5^{es}B
3^e prix : Mamadou Diallo 14,47/20 → 2^{ndes}
2^e prix : Nafi Diamakanka 14,97/20 → 4^{es}A
1^e prix : Mouhamadou Mballo 16,92/20 → 4^{es}B

Le 25/02/2017



DOMINIQUE NOECKY

COMPTE RENDU DE REUNION CMA23/ASSEPT

- ✓ Date de réunion : Jeudi 3 août 2017
- ✓ Lieu de réunion : CMA 23 Maison de l'Economie à Guéret
- ✓ Participants : Éric PASCAL (Directeur CMA23) & Yaya MBALLO Secrétaire Général ASSEPT Casamance

Objet : cadrage des perspectives de partenariat avec la Chambre de Métiers de Kolda

Cette réunion fait suite à la visite de M. Aladj NDIAYE, Président de la Chambre de Métier de Kolda (Sénégal) en Creuse. Lors de de son séjour, des possibilités de partenariat ont été évoquées. Il est jugé nécessaire d'en approfondir la réflexion permettant de définir des pistes opérationnelles de faisabilité.

La réunion de ce matin entre Éric Pascal, Directeur de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Creuse et Yaya Mballo, Secrétaire Général de l'Association ASSEPT Casamance, a permis de discuter et de convenir des points suivants :

- I. **Etablir un cadre formel** entre les différentes structures, notamment une convention entre l'association ASSEPT Casamance et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Creuse. Une convention est déjà établie entre l'Association et la Chambre de Métiers de Kolda. Yaya propose une trame à Éric. Cette convention définit les pistes de partenariat et les rôles et responsabilités de chaque structure. Elle permet, en outre, de légitimer la démarche de l'Association auprès de ses interlocuteurs.
 - II. **Identifier les besoins** en termes d'actions au niveau de la CM de Kolda. Sur la base de ces éléments, la CMA23 pourra savoir quelles réponses apporter et se positionner en fonction de ses compétences et de ses capacités. Il pourrait s'agir de :
 - ✓ appui institutionnel ;
 - ✓ formation ou de transfert de savoirs et de compétences ;
 - ✓ apprentissage ;
 - ✓ renforcement de capacités techniques et matérielles ;
 - ✓ échanges divers ;
 - ✓ etc.
- Yaya prendra contact avec la Chambre de Métiers de Kolda pour recueillir les éléments de besoins, en plus d'une présentation succincte de la Chambre de Métiers de Kolda.
- III. Une fois ces éléments identifiés et les positions des uns et des autres validés, **mettre en place un plan d'actions** prioritaires (autour deux actions par exemple) à titre d'expérimentation. Ces actions devraient être pertinentes, pragmatiques et faciles à mettre en œuvre. Ce travail se fera principalement par Eric et Yaya, en s'appuyant le cas échéant sur le Directeur de la CM de Kolda.
 - IV. La validation du plan d'action pourrait faire l'objet d'une action spécifique de formalisation nécessitant la présence du Président et du Directeur de la Chambre de Métiers de Kolda. Il pourrait s'agir d'une visite officielle des autorités consulaires de Kolda à cette occasion.

L'occasion serait mise à profit pour la **signature d'une convention officielle de partenariat** entre les deux chambres consulaires. Eric s'occupe de la faisabilité administrative du dossier, Yaya de l'aspect Sénégal. Après la signature de cette convention potentielle, il s'agira d'engager la **mise œuvre des actions** définies (recherche de financement, planification, mise en œuvre, etc.)

- V. Pour terminer, Yaya a rappelé l'arrivée prochaine de Mouhamadou DIAO (pour la rentrée de septembre) au Lycée de Saint-Vaury. Par cet élève, un premier axe de partenariat se concrétise à partir de la visite en mars du Président de la Chambre de Métiers de Kolda en Creuse. M. DIAO est inscrit en Bac Professionnel des « Métiers de l'électricité et de ses environnements ». Agé de plus de 18 ans, il peut travailler.

Yaya sollicite l'appui de la CMA 23 pour lui trouver des possibilités de stages ou d'emploi en entreprise pendant les périodes de vacances. Eric a donné son accord de principe. La question sera approfondie à l'arrivée de Diaio.

Fait à Guéret, le 03 aout 2017.
Yaya MBALLO/Eric PASCAL

Poste de Santé de Guiré Yéris Bocor

nombre d'évacuation effectuée par l'ambulance,

L'année 2016:

nombre d'évacuation vers l'hôpital Régional de Kolda = 25
répartie comme suit =

Janvier 2016 = 1

Février = 5

Mars = 4

Avril = 2

Mai = 1

Juillet = 5

Août = 3

Septembre = 2

Novembre = 2

L'année 2017 = 10 évacuations

Janvier = 5

Février = 5





Association ASSEPT-CASAMANCE

Actions de Solidarité pour la Santé, l'Éducation et l'Environnement Pour Tous en Casamance

SIRET: 802 106 609 00018

34, rue Pierre Dufour 23000 GUERET Tel : 06 26 61 65 22

E-mail : assept.casa@yahoo.fr Site : <http://assept-casamance.e-monsite.com/>

NOTE D'INFORMATION SUR

L'ACCUEIL DE MOUHAMADOU DIAO AU LYCEE DE SAINT-VAURY

I. Rappel contexte

Depuis le 25 septembre, l'élève Mouhamadou DIAO a rejoint la classe de **Seconde MELEC** (Métiers de l'électricité et de ses environnements) du Lycée Professionnel Louis Gaston Roussillât de Saint Vaury. Il est accueilli dans ce Lycée dans le cadre d'un partenariat entre l'établissement Professionnel et ASSEPT Casamance qui accompagne le Lycée de Guiré Yéro Bocar (Sénégal).

II. Belle mobilisation autour d'un projet

Au Sénégal, la Chambres de Métiers de Kolda, la Commune de Guiré Yéro Bocar, le Conseil Départemental de Kolda, partenaires sénégalais d'ASSEPT Casamance, ont contribué efficacement (sur le plan administratif et financier), à la mise en œuvre du projet pour permettre l'arrivée du jeune élève en France. Ces différentes structures ont uni leurs moyens pour concrétiser le projet qu'ils savent profitable à l'ensemble de la collectivité locale.

Du côté de la France, ASSEPT et le Lycée de Saint-Vaury (par le biais de Madame le Proviseur) ont combiné leurs efforts pour la transmission des documents administratifs nécessaires à l'obtention du visa (attestation d'accueil, certificat d'inscription, engagements de prises en charges diverses, etc.)

III. Accueil chaleureux malgré le dépaysement

Arrivé samedi 23 septembre en Creuse (et à l'aéroport d'Orly le matin même), depuis le Sénégal, l'acclimatation de Mouhamadou a été de très courte durée pour quelqu'un qui n'avait jamais connu de ville. Le dépaysement était total. Son premier contact avec une ville s'est fait dans le cadre de la préparation de son voyage, notamment pour les formalités administratives qui se font à Dakar, à 700km de Guiré Yéro Bocar.

C'est dire qu'il est bien dépaycé, malgré la ruralité de la Creuse qui, par bien des aspects, notamment forestiers et pluviométriques, ressemble à la Casamance.

IV. Première semaine très encourageante

Le **lundi 25 septembre, à 8h30**, Mouhamadou a été chaleureusement accueilli par le Proviseur du Lycée Louis Gaston Roussillât, Madame Laurence CHRONOPOULOS, et toute son équipe. Il était très attendu depuis la rentrée, aussi bien par l'encadrement, les enseignants que ses futurs camarades de classe.

Il a été tout de suite mis dans le bain : son entrée matière, très solide, s'est faite par le biais des élections des délégués de classe qui a eu lieu le même jour, à la première heure. Il mettait ainsi le pied directement dans la vie démocratique scolaire avant de devoir faire face au professeur de mathématique juste après, par ailleurs son professeur principal.

A la fin de la semaine, il était déjà un élève comme les autres, sa volonté « boulimique » d'intégration l'ayant emporté sur le dépaysement. Il dit se sentir très à l'aise pour les cours, notamment professionnels et pratiques, qu'il découvrait pour la première fois. Il a même eu droit à des points de bonus sur les matières essentielles. Les professeurs lui ont également accordé une certaine attention et l'accompagnent avec beaucoup de convivialité.

V. Critères de sélection appliqués au contexte de Guiré Yéro Bocar

Mouhamadou DIAO était le meilleur élève du Lycée de Guiré Yéro Bocar. Cette commune est confrontée à une très forte déscolarisation qui accentue davantage le faible accès à l'école. A cela, s'ajoute un important exode des jeunes (dont ceux qui abandonnent l'école à partir notamment de la 4^e). C'est pour aider à maintenir les élèves à l'école et limiter l'exode rural et l'émigration vers l'Espagne (principale destination des jeunes de ce village) que ASSEPT a mis en place cette forme d'appui.

Cette année, avec l'accord de du Lycée de Saint-Vaury, la récompense consistait à faire venir le meilleur élève du Lycée Guiré Yéro Bocar pour un enseignement professionnel bien adapté aux besoins locaux. Mouhamadou DIAO a été l'élève le plus méritant, de par ses brillants résultats scolaires (1) et de par son comportement (conduite) (2). Né dans la commune (3) de Guiré Yéro Bocar, ses parents y résident (4) également. L'investissement, dans tous les cas, sera bénéfique à la commune.

VI. Résultats attendus de l'action à plusieurs niveaux

La venue de Mouhamadou DIAO sera d'autant plus bénéfique que déjà, dans le village (selon les premières informations reçues), les élèves veulent tous suivre son exemple pour espérer être le prochain à gagner le voyage.

C'est plutôt satisfaisant car à défaut de gagner le voyage, non seulement ils seront restés à l'école jusqu'à l'obtention du bac, mais ils auront aussi un niveau correct et seront moins tentés par l'émigration, notamment clandestine. Ils partiront du village, le cas échéant, en toute objectivité et en toute responsabilité, ayant alors la maturité nécessaire pour prendre des décisions.

Pour ce qui est de Mouhamadou lui-même, la concrétisation du projet le met à l'abri d'une tentative d'émigration clandestine vers l'Europe, comme il en rêvait déjà (de son propre aveu). Il est également à l'abri de la déperdition scolaire (à la façon de Guiré Yéro Bocar).

VII. Séjour cadré

Pour ce qui est du séjour de DIAO en France, il est prévu pour trois ans, le temps d'obtenir un baccalauréat professionnel.

Du point de vue logistique, il est en pension complète. Il reste au Lycée du lundi matin au vendredi soir après les cours. Il est bien installé et partage la chambre à l'internat avec deux autres camarades. Son séjour au Lycée est complètement à la charge de l'établissement, pour un coût évalué tout de même à 3000€/an (comprenant, entre autres, hébergement, restauration, cours et matériels pédagogiques). Une demande de bourse nationale a été déposée en son nom pour ses besoins courants.

VIII. Deux « familles d'accueil » pour Mouhamadou : une chance

Pour les weekend, jours fériés et vacances scolaires, les familles PRIGENT et DEJARIGE se sont proposée de lui servir alternativement de « famille d'accueil ». Il aura toujours comme 3^e point de chute chez nous.

Cette générosité légendaire française permettra aux uns et autres de se découvrir culturellement, mais surtout pour Mouhamadou qui a ainsi l'opportunité de découvrir le pays au sens propre, dans des familles « autochtones ». Ces familles nous offrent également une belle leçon d'hospitalité de par les temps qui courent, en s'impliquant dans cet important projet qui ne se ferait pas si elles ne s'étaient pas engagées à l'accueillir.

IX. Perspectives

Il est prévu qu'il reparte au Sénégal, chaque année, pendant les grandes vacances scolaires, pour éviter une longue rupture avec sa base et lui préparer son retour définitif au bout de trois ans. L'année de l'obtention de son diplôme (Bac Professionnel), il lui sera préparé son retour définitif à Guiré Yéro Bocar.

En effet, la Chambre de Métiers de Kolda (dont le Président, M. Aladjï NDIAYE était parmi nous à la Fête de Saint Vaury en avril dernier), très impliqué dans le projet, lui préparera son retour au pays par un accompagnement personnalisé pour la création de son entreprise et son installation au village.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Creuse, autre partenaire de l'association ASSEPT Casamance, promet de mettre à contribution son expérience et son savoir-faire pour que le garçon reparte outillé et sans regret, pour une nouvelle vie à Guiré Yéro Bocar.

X. En guise de conclusion

L'accueil de Mouhamadou offre de belles perspectives de partenariat entre les deux établissements scolaires, mais aussi entre les Chambres de Métiers de la Creuse et de Kolda et entre les communes de Saint-Vaury et de Guiré Yéro Bocar (projet de jumelage en réflexion). ASSEPT Casamance joue le rôle de facilitation et d'accompagnement de ces belles initiatives.

SAINT-VAURY ■ Mouhamadou Diao va suivre une formation pendant trois ans

Un élève du Sénégal au lycée

Le lycée de Saint-Vaury accueille, pendant trois ans, Mouhamadou Diao, un élève venu du Sénégal. Il va être formé aux métiers de l'électricité.

Mouhamadou Diao a rejoint la classe de seconde Melec (métiers de l'électricité et de ses environnements connectés) du lycée professionnel Louis-Gaston Roussillat de Saint-Vaury, dans le cadre d'un partenariat entre le lycée et l'association Assecept Casamance basée à Saint-Vaury (dirigée par Yaya Mballo) qui accompagne le lycée de Guiré Yéro Bocar (Sénégal), d'où vient l'élève.

D'où il vient, l'électricité est un luxe

Arrivé en Creuse, l'accueil a été très court pour quelqu'un qui n'avait jamais connu de ville. Sa commune natale, Guiré Yéro Bocar est située à 20 km de Koldé, ville la plus proche, et l'électricité y est un luxe. Son contact avec la ville s'est fait dans le cadre de la préparation de son voyage, où les formalités administratives se font à Dakar. C'est dire



LYCÉE. La proviseure a accueilli le jeune Sénégalais avec enthousiasme.

de faire venir le meilleur de son lycée pour un enseignement professionnel adapté aux besoins locaux. Mouhamadou Diao va rester trois ans, le temps d'obtenir un baccalauréat professionnel. Ce sera d'autant plus bénéfique que déjà, dans le village, beaucoup veulent suivre son exemple.

Revenir avec un savoir-faire

Demi-pensionnaire au lycée, deux familles de Guiré, adhérentes à l'association, l'accueilleront alternativement. Il est prévu qu'il reparte chez lui pendant les grandes vacances scolaires. L'année de l'obtention de son diplôme, la Chambre de Métiers de Kolda préparera son retour définitif au pays par un accompagnement personnalisé pour la création de son entreprise et son installation au village.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Creuse, autre partenaire, mettra à contribution son expérience et son savoir-faire pour que le garçon reparte outillé et sans regret, pour une nouvelle vie à Guiré Yéro Bocar. ■

BUSSIÈRE-DUNOISE

Une journée pour lutter contre l'ataxie

L'ataxie de Friedreich est une maladie neurologique, évolutive, rare et d'origine génétique. A Bussière-Dunoise, deux jeunes adolescents, Mailllys et Jordan, sont touchés par cette maladie.

Les associations Bussiéroises Buss'tonic (club de gym) et BDT (Bussière, entre Découverte et Tradition) organiseront au profit de l'Association française de l'Ataxie de Friedreich (AFAF), qui lutte contre cette maladie, une journée sportive pour Mailllys et Jordan, mercredi 1^{er} novembre.

Au programme, à partir de 9 heures, deux randon-

nées pédestres de 5 et 10 km toutes au départ de l'étang communal de la Vergne ; à 9 h 30, course hors stade de 10 km inscrite au challenge des Monts de Guéret.

Toute la matinée crêpes, vin chaud et boisson sur le site. Les recettes seront intégralement reversées à l'AFAF.

Inscriptions possible au préalable sur le site Facebook de Buss'Tonic (adresser le règlement à Isabelle Menant, 5 route de Saint-Vaury, 23320 Bussière-Dunoise) ou directement sur place, le jour de la manifestation (fin des inscriptions quinze minutes avant la course). ■

LA SAUNIÈRE

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU. Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable de la Saunière informe les abonnés de la commune que les relevés des compteurs d'eau auront lieu du lundi 16 au vendredi 20 octobre. ■

SAINT-LAURENT

AÉROMODÉLISME. Dimanche 15 octobre, de 14 heures à 18 heures, la section aéromodélisme de l'aéroclub de la Creuse organise une démonstration publique à l'aérodrome de Saint-Laurent. ■

GARTEMPE

MAIRIE. La mairie sera fermée mercredi 18 octobre. En cas d'urgence, s'adresser au maire, tél. 06.87.67.70.79. ■



Lycée
Louis Gaston Roussillat
Saint-Vaury
académie
Limoges



DON DE MATERIEL

Entre le LYCEE PROFESSIONNEL L.G. ROUSSILLAT,
représenté par Mme Laurence CHRONOPOULOS, Proviseur

Et

L'association ASSEPT CASAMANCE
(Actions de Solidarité pour la Santé, l'Education et l'Environnement Pour Tous en Casamance)
SIRET 802 106 609 00018
représentée par Monsieur Yaya MBALLO, secrétaire général.

Il a été convenu que le Lycée Professionnel donne, à titre gracieux, le matériel suivant :

Matériel remis le 14 novembre 2017 par David Sassé, DDFPT.

DESCRIPTION DU MATERIEL :

Wattmètre Langlois PSY qté3
Wattmètre Chauvin Arnoux PolycA CDA778N qté2
Multimètre Metrix MX512 qté1
Multimètre Metrix MX112 qté5
Voltmètre Chauvin Arnoux CA402 qté3
Ampèremètre Langlois PSY30mµA qté10
Ampèremètre Metrix EM35 qté4
Grille support pour travaux pratiques, dimensions diverses qté10
Automate PB15 fixé sur grille qté1
Alimentation stabilisée qté1
Bandeau d'alimentation pour travaux pratiques qté1
Armoire à boutons pour câblage qté2
Armoire à bouton pour câblage sur grille qté2
Générateur d'impulsion qté4
Groupe hydraulique avec moteur pour machine outil Bosch qté1
Pneumatic Union ; ref 60302820 simulateur pneumatique sur grille qté2

Fait à SAINT-VAURY, le 14 novembre 2017

Yaya MBALLO

Laurence CHRONOPOULOS

ASSEPT - CASAMANCE
Association de l'Environnement et l'Education pour Tous en Casamance
1901 - N° W32001066
France
e-mail : assept.casama@yahoo.fr
23000 GURBEN



Association ASSEPT-CASAMANCE

Actions de Solidarité pour la Santé, l'Éducation et l'Environnement Pour Tous en Casamance

SIRET: 802 106 609 00018

34, rue Pierre Dufour 23000 GUERET Tel : 06 26 61 65 22

E-mail : assept.casa@yahoo.fr Site : <http://assept-casamance.e-monsite.com/>

Dons de Petit Matériel Médical

OFFERT PAR :

DR THAL – Gynécologue
20, Place Cormier
78330 FONTENAY le FLEURY
FRANCE

A

Association ASSEPT CASAMANCE, représentée par
Yaya MBALLO, Secrétaire Général

DESTINATAIRE DU MATERIEL

COMITE DE SANTE DU POSTE DE SANTE DE GUIRE YERO BOCAR
DISTRICT SANITAIRE DE KOLDA
REGION DE KOLDA
SENEGAL

COMPOSITION ESSENTIELLE DU MATERIEL

- ✓ Petit matériel de gynécologie
 - ✓ Tensiomètre
 - ✓ Thermomètre
- ✓ Poches et sondes urinaires
 - ✓ Ciseaux
 - ✓ Antalgiques
 - ✓ Etc.

Guéret, le 16 février 2017

ASSEPT - CASAMANCE
Actions de Solidarité pour la Santé, l'Éducation
et l'Environnement Pour Tous en Casamance
Association de loi 1901 - N° W232001066
23000 GUERET - France
e-mail : assept.casa@yahoo.fr

Yaya MBALLO

Secrétaire Général d'ASSEPET CASAMANCE

*Infirmerie chef de
Kolda de la santé*



Association ASSEPT-CASAMANCE

Actions de Solidarité pour la Santé, l'Éducation et l'Environnement Pour Tous en Casamance

SIRET: 802 106 609 00018

34, rue Pierre Dufour 23000 GUERET Tel : 06 26 61 65 22

E-mail : assept.casa@yahoo.fr Site : <http://assept-casamance.e-monsite.com/>

Dons de Petit Matériel Médical & Médicaments

DONATEUR	BENEFICIAIRE
Association ASSEPT CASAMANCE Représentée par Yaya MBALLO, Secrétaire Général	SANTE DU POSTE DE GUIRE YERO BOCAR REGION DE KOLDA - SENEGAL REPRESENTE PAR LE PRESIDENT DU COMITE DE SANTE

TABLEAU INVENTAIRE DON

N°	Intitulé Produit	Matériel	Médica.	Quantité	Etat	Coût € / ^{1/1}
01	Tensiomètre	X		01	Neuf	22,10
02	Tramadol		X	3		
3	Tensiomètre	X		1		
4	Speculum à jeter	X		10		
5	Spatules cervicales	X		200		
6	Worfield Medical	X		16		
7	Seringue 1cc	X		96		
8	Doigtier	X		19		
9	Thermètre	X		1		
10	Tambour	X		2		
11	Dasque	X		1		
12	Comaco	X		6		
13	Serinet 55 mm	X		15		
14	Hystéromètre	X		23		
15	Tardifon GI	X		3		
16	Tardifon PI	X		5		
17	Altratec	X		6		
18	Atropine Sulfate		X	1		



TABLEAU INVENTAIRE DON (SUITE 1)

N°	Intitulé Produit	Matériel	Médica.	Quantité	Etat	Coût €
19	freestyl e	x		1bt		
20	Prednisone		x	2bts		
21	Burdun	x		2bts		
22	cytokoe 200mg		x	2bts		
23	Tramadol cp		x	4bts		
24	Lactulose Nylan		x	1bt		
25	Kytil. cp		x	3bts		
26	Temasolamide cp		x	2bts		
27	Tareg cp 10mg		x	1bt		
28	freestyle Papillon		x	1bt		
29	Acupan - Ampoule		x	3bts		
30	Actiskenan = cp		x	2bts		
31	Lyrica cp 150mg		x	1bt		
32	Seopodermi TTS 1,0mg		x	1bt		
33	Diaseptyl 0,5%		x	1fl		
34	Bisocé Ge - cp		x	1bt		
35	Abhal 100 cp		x	1bt		
36	Prednisone cp 20mg		x	1bt		
37	Probiolog cp gal		x	1bt		
38	Dispositif intra-utérin	x	x	1bt		
39	centimètre	x		1		
40	Colposcopie Pratique	x		1		
41	Pathologie Vulvaire	x		1		
42	Baïnes à l'ineo	x		2		
43	Ciseaux	x		3		



